



Présentation de projets

Belle-Terre

Mardi 4 mai 2021



Ordre du jour

1. Introduction à Zoom

Pascal Bodin

2. Présentation du contexte

Eric Rossiaud

3. Projet du bureau CCHE, secteur A4

Tarramo Broennimann

4. Projet du bureau Group8, secteur A5

Franziska Lakomski

5. Questions



Introduction Zoom

- Mute off
- Fonctionnement du chat/conversation
- Questions sur le projet
- FAQ sur les questions liées au processus CODHA



Equipe CODHA

Rosi Gil-Lopez, Secrétaire de la maîtrise d'ouvrage

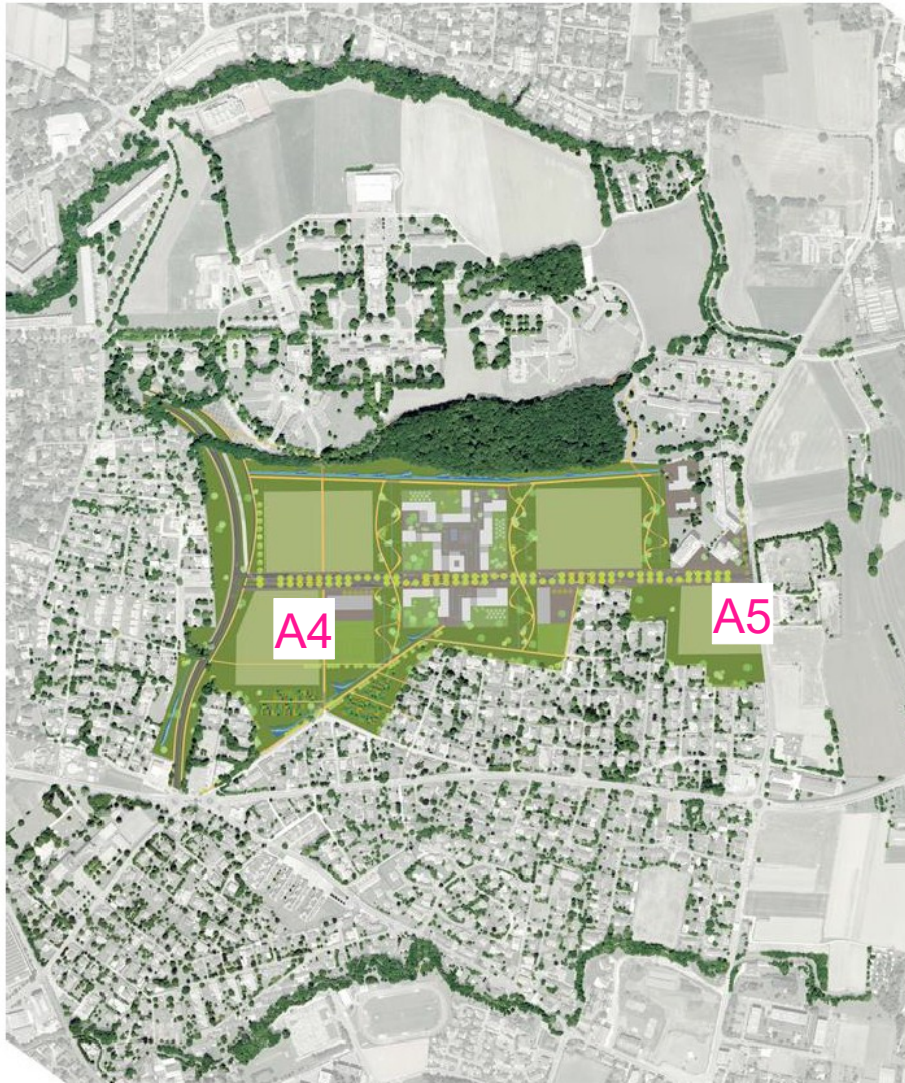
Rosanna Ulmi, Assistante de la maîtrise d'ouvrage

Pascal Bodin, Responsable de la maîtrise d'ouvrage

Eric Rossiaud, Président de la CODHA



Présentation du contexte



Deux projets issus du concours d'architecture et d'urbanisme jugés en juin 2018.

Le projet de Belle-Terre c'est :

- 800 logements dont 400 logements attribués à des coopératives (Equilibre, les Ailes, SCHS et Codha).
- environ 80 à 100 logements pour la CODHA.
- délai d'arrivée des habitant.e.s : horizon 2030.
- démarche participative sur la vision du quartier

Le projet est réparti sur 2 localisations :

- pièce urbaine A4 : CCHE lauréat.
- pièce urbaine A5 : Group8 lauréat.

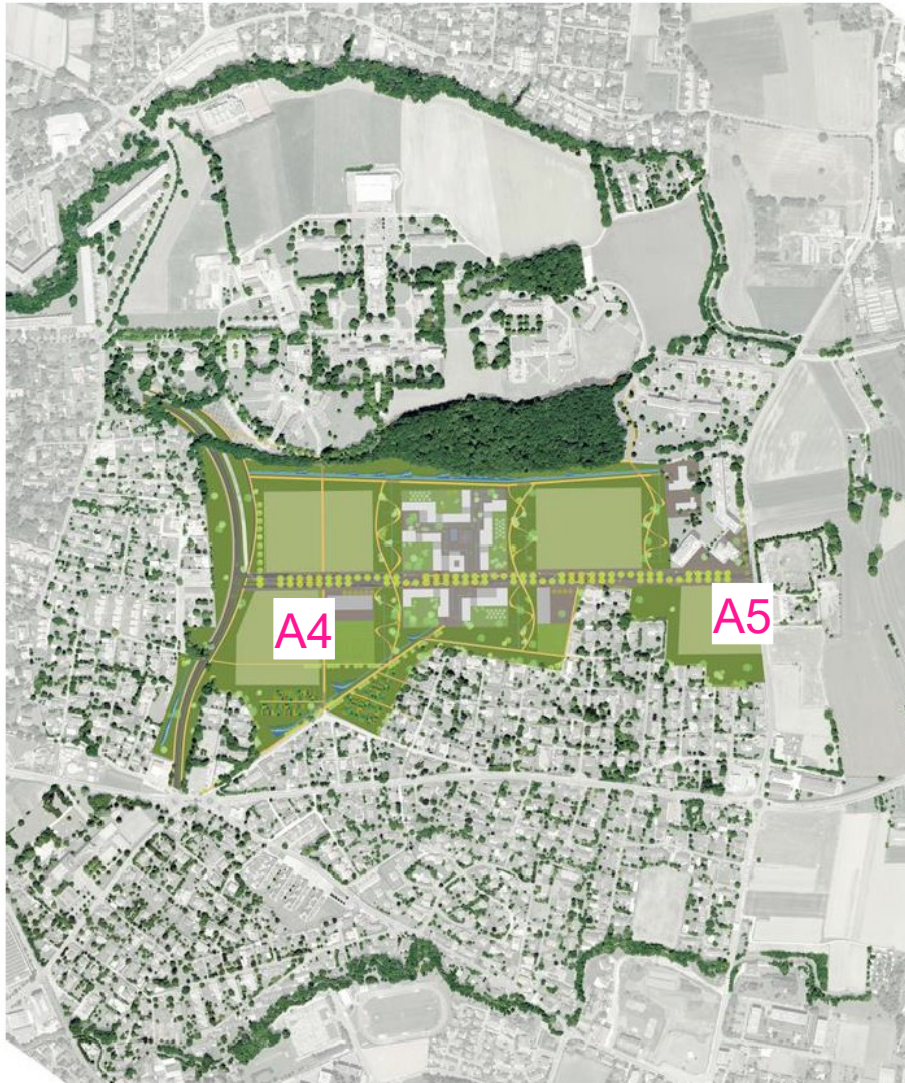
Mobilités :

- à 15 mn à pied de la station Chêne-Bourg,
- à 25 mn à vélo de la Place Bel Air par la voie verte.

En outre, ce quartier bénéficiera de nombreux espaces verts, services, ainsi que d'une infrastructure scolaire complète.



Présentation du contexte



Les autres intervenants sont la Fondation Emma Kamacher, la CPEG et la commune de Thônex.

Les investisseurs sont entrain de lancer un appel d'offres pour assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) de manière à coordonner l'élaboration des PLQ, puis leur mise en œuvre.

C'est cet AMO qui sera en charge de la démarche participative.

D'ici quelques jours, un email sera envoyé à tous les membres de la CODHA pour s'inscrire au projet.

Un premier groupe sera formé pour participer à la suite du processus (démarches participatives et éventuels ateliers).



Questions

